

Oléoduc Énergie Est Ltée**Bureau d'audiences publiques sur l'environnement****Projet Oléoduc Énergie Est de TransCanada – section québécoise****Titre de l'engagement : Fournir les données de fuites du réseau Nova Gas Transmission****Date de dépôt : 17 mars 2016****Engagement:** Question du 10 mars de la commissaire Germain

Fournir les données relatives aux fuites du réseau Nova Gas Transmission.

Réponse:

Il y a eu a eu 71 fuites de gaz naturel rapportables depuis janvier 2011 sur le réseau de Nova Gas Transmission, qui fait partie du réseau canadien de transport de gaz naturel de TransCanada. Parmi celles-ci, 23 fuites (à peu près 32% du total) ont été détectées par des tierces parties externes avant d'avoir été détectées par TransCanada. Nous avons pu déterminé et documenté précisément le volume perdu dans 13 cas sur les 23. Le volume moyen de perte de gaz naturel de ces fuites est d'environ 39 000 m³. Ceci représente 0.00004 % du volume total transporté dans une année. Sur l'ensemble du réseau canadien de transport de gaz naturel de TransCanada, cinq fuites ont provoqué des incendies ou des explosions depuis 2011.

TransCanada a observé une tendance à la baisse pour les fuites rapportables de gaz naturel sur son réseau et cette tendance s'applique également aux fuites détectées par des tierces parties. Les données sont répertoriées dans le tableau ci-dessous.

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Total
Nova Gas – Détection par tierces parties	10	2	4	5	2		23
Nova Gas – Détection par TransCanada	6	11	12	6	11	1	47
Nova Gas – Mode de détection incertaine			1				1
Canalisation principale - Détection par tierces	3	1	1	2		1	8
Canalisation principale - Détection par TransCanada	16	26	8	8	7		65
Canalisation principale – Mode de détection incertaine	1			1			2
Autres gazoducs de TransCanada – Détection par TransCanada	1	4	1	1			7
Total	36	42	27	20	19	2	146

Pourcentage du volume transporté représenté par les fuites

Nova Gas Transmission = 0,004%

Canalisation principale = 0,009%

Les causes principales causant les fuites répertoriées sur le réseau de transport de gaz naturel au Canada comprennent :

- Corrosion externe sur la canalisation
- Fissuration par corrosion sous contrainte
- Bris de conduits et de tuyaux de petits diamètres dans les stations de pompage causés par des vibrations ou en raison de soulèvement par le gel
- Dommages mécaniques causés aux équipements par des tiers